Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue lundi le 15 décembre 2014, à la Salle des Quatre-Coins de Rivière-Héva à compter de 19h00, sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Madame et messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël Gravel
Jacques Saucier
Yvon Charette
Jean-Guy Lapierre
Charles Desrochers

Monsieur John Chomyshyn est absent.

Madame Nathalie Savard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Formant quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

2014-12-308 <u>Adoption de l'ordre du jour</u>

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2014-12-309 <u>Lecture et adoption du budget 2015</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'accepter le budget pour l'année 2015 tel que présenté.

Le conseil municipal vous présente un budget pour l'année 2015 ayant un taux de taxe foncière de 0.55$ du 100$ d'évaluation comparativement à 0.66$ en 2014. Ce qui représente une baisse de 0.11$ du 100$ d'évaluation. Pour une résidence de 100 000$, une baisse de 110$.

En 2014, les résidents du secteur du Lac Malartic assumant la dette pour le chemin ont eu une baisse de la tarification considérant un remboursement d'assurance de 30 000$. Pour l'exercice financier 2015, un réajustement à 147.87$, soit de 80.63$ à la hausse.

Les tarifications pour les services de cueillettes ordures et matières recyclables, police, service des incendies, évaluation et déneigement demeurent inchangées.

Pour les autres tarifications et taxation sur l'évaluation foncière, celles-ci varient de très peu selon les règlements d'emprunts.

La municipalité effectuera le déneigement de la rue Authier et de la rue Cloutier aux frais des propriétaires et utilisateurs concernés.

Le conseil municipal a décidé pour 2015 d'affecter le surplus accumulé d'un montant de 16 340$ pour équilibré le budget.

De plus voici la liste des projets qui seront affectés au surplus accumulé afin d'alléger le compte de taxes des contribuables :

Projet	Montants estimés
1. Tracteur	30 000$

2. Abri pour les équipements	30 000$
3. Sablage d'hiver	25 000$
4. Remorque	5 000$
5. Asphalte de l'entrée municipale	15 000$
6. Reliage de la rue Chassé à la rue de la Pointe	20 000$
7. HLM (remises) en collaboration avec l'OMH	10 000$
8. Piste cyclable (conditionnellement à l'approbation du projet)	15 000$ pendant 3 ans
9. Terrassement de la Halte routière	10 000$
10. Motoneige et remorque	20 000$
11. Prolongement Aqueduc St-Paul Nord	TECH
Total estimé	**180 000$**

La réalisation de chacun de ces projets fera l'objet d'une résolution d'affectation au surplus accumulé.

- À l'intérieur des postes budgétaires, le conseil a revu les frais juridiques à la hausse pour être plus rigoureux dans le respect des règlements;
- Le prêt du camion des équipements incendies s'est terminé en 2014;
- Le dossier de la station Paulette Moore a été finalisé;
- Le programme de revitalisation a été revu à la hausse considérant un projet du conseil pour 2015.

Par rapport à 2014 dont le montant du budget était de 1 585 383$, celui de 2015 est de 1 507 331$, une baisse de 78 052$.

2014-12-310 **<u>Lecture et adoption du programme triennal 2015-2016-2017</u>**

Il est proposé par monsieur Charles Desrochers et unanimement résolu d'adopter le programme triennal 2015-2016-2017 tel que présenté :

<u>Programme triennal des immobilisations 2015-2016-2017</u>

<u>2015</u>

Camping Lac Fournière
Rechargement d'autres rues, creusage des fossés, débroussaillage
Raccordement rue Chassé à la rue La Pointe
Halte routière
Prolongement du réseau d'aqueduc
Construction d'un abri pour équipements

<u>2016</u>

Camping Lac Fournière
Rechargement d'autres rues, creusage des fossés, débroussaillage
Prolongement du réseau d'aqueduc

2017

Camping Lac Fournière
Rechargement d'autres rues, creusage des fossés, débroussaillage
Prolongement du réseau d'aqueduc

2014-12-310 **Avis de motion du projet de règlement déterminant le taux de la taxe foncière, la tarification, le taux d'intérêt et les dates payables**

Monsieur le conseiller Jacques Saucier donne maintenant avis de motion d'un projet de règlement qui sera adopté ultérieurement.

Adopté

Questions du public

Le conseil a su répondre aux questions des citoyens.

2014-12-311 **Levée de la séance**

À 19h20, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

_____
Nathalie Savard
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

_____
Réjean Guay
Maire